

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

Avis public est par la présente donné par Caroline Lamothe, greffière-trésorière adjointe de la Municipalité de Lotbinière, que le conseil municipal tiendra une séance extraordinaire **le jeudi 12 décembre 2024 à 19h00** à la salle des Navigateurs au Centre Chartier-de-Lotbinière, situé au 7440, route Marie-Victorin.

Les points suivants seront à l'ordre du jour :

1. OUVERTURE DE SÉANCE
2. CONSTATATION DE LA VALIDITÉ DE L'AVIS DE CONVOCATION
3. RENONCIATION À L'AVIS DE CONVOCATION
4. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
5. SUJETS À DISCUTER
 - 5.1. Adjudication / REG 329-2024 et REG 330-2024 : Soumission pour l'émission de billets;
 - 5.2. Résolution de concordance et de courte échéance relativement à un emprunt par billets au montant de 1 910 000 \$ qui sera réalisé le 16 décembre 2024;
 - 5.3. Modalités de financement pour l'emprunt par billets des REG 329-2024 et REG 330-2024;
6. PÉRIODE DE QUESTIONS
7. CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

En vertu de l'article 153 du Code municipal du Québec, dans une séance extraordinaire, on ne peut traiter que les sujets et les affaires mentionnés dans l'avis de convocation, sauf du consentement unanime des membres du conseil, s'ils sont tous présents.

Tout intéressé pourra se faire entendre par le conseil municipal en formulant par écrit des commentaires ou des questions par courriel à : info@municipalite-lotbiniere.com.

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, Caroline Lamothe, greffière-trésorière adjointe de la Municipalité de Lotbinière, certifie par la présente que le présent avis public est affiché à l'endroit désigné par le conseil ainsi que sur le site Internet de la Municipalité.

Lotbinière, ce 10 décembre 2024.



Caroline Lamothe, greffière-trésorière adjointe